

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Accord-cadre alloti relatif à des prestations de traduction pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222, Rue de l'Université, F - 75343 PARIS Cedex 07, Tél : +33 156617000, courriel : Marches-publics@quaibranly.fr, Fax : +33 156617138

Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://Marches.quaibranly.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=1972815&orgAcronyme=f5j>,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre alloti relatif à des prestations de traduction pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac

Numéro de référence :

2021-MQB-00261-AC-00-00

II.1.2) Code CPV principal : 79530000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Accord-cadre alloti de traduction de documents de toute nature pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac. Les prestations sont réparties en 2 lots : - Lot n° 1 : traduction de documents rédactionnels et intégration sur le site Internet du musée du quai Branly - Jacques Chirac ; - Lot n° 2 : traduction de documents juridiques pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 130000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : Néant.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Traduction de documents rédactionnels et intégration sur le site Internet du musée du quai Branly - Jacques Chirac

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

79530000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

II.2.4) Description des prestations : Traduction de documents rédactionnels et intégration sur le site Internet du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Le lot n°1 est conclu sans minimum mais avec un montant maximum de 80 000,00 euro(s) HT sur toute la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification au titulaire. Il pourra être reconduit trois (3) fois pour la même durée, par décision expresse de la personne publique, notifiée au titulaire en respectant un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre. Le titulaire ne pourra pas refuser les reconductions.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Traduction de documents juridiques pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

79530000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

II.2.4) Description des prestations : Traduction de documents juridiques pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac. Le lot n°2 est conclu sans minimum mais avec un montant maximum de 50 000,00 euro(s) HT sur toute la durée de l'accord-cadre, reconductions comprises.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification au titulaire. Il pourra être reconduit trois (3) fois pour la même durée, par décision expresse de la personne publique, notifiée au titulaire en respectant un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre. Le titulaire ne pourra pas refuser les reconductions.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 16/03/2022 à 17 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 16 mars 2022 à 17 h 30

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : A la date d'expiration de l'accord-cadre, reconductions comprises le cas échéant.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Le dossier de consultation est accessible ici :

<https://www.marchespublics.gouv.fr>

QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des offres. Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par écrit, sur la plate-forme des achats de l'Etat ou par courriel à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres.

MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES (Le détail précis des critères se trouve au règlement de la consultation) :

LOT n°1 :

Critère n°1 : Prix (noté sur 50 points/100) noté sur la base du total de trois commandes-type ;

Critère n°2 : Valeur technique (notée sur 50 points/100), sous décomposée en deux sous-critères :

- Sous-critère 1, noté sur 25 points/50: Compétences en traduction, analysées sur la base de travaux déjà réalisés par le candidat, accompagnés d'une note explicative des méthodes de travail du candidat sur les prestations de traduction.

- Sous-critère 2, noté sur 25 points/50 : Composition et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations faisant l'objet du présent lot, analysé sur la base des CV de l'équipe dédiée (équipe de traducteurs et équipe

administrative), et d'une note relative à la méthodologie d'exécution de l'accord-cadre.

LOT n°2 :

Critère n°1 : Prix (noté sur 40 points/100) noté sur la base du total de trois commandes-type ;

Critère n°2 : Valeur technique (notée sur 60 points/100), sous décomposée en deux sous-critères :

- Sous-critère 1, noté sur 45 points/60: Compétences en traduction, analysées sur la base de travaux déjà réalisés par le candidat, accompagnés d'une note explicative des méthodes de travail du candidat sur les prestations de traduction.

- Sous-critère 2, noté sur 15 points/60 : : Composition et organisation de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations faisant l'objet du présent lot, analysé sur la base des CV de l'équipe dédiée (équipe de traducteurs et équipe administrative), et d'une note relative à la méthodologie d'exécution de l'accord-cadre.

La somme des notes financière et technique propres à chaque lot donne un total sur 100 points par candidat. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée à l'issue de l'analyse des offres et de la phase de négociation, pour chacun des lots, sera retenue.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Paris, 7, rue de Jouy, F - 75181 Paris Cedex 04, Tél : +33 144594400, Fax : +33 144594646, adresse internet : <http://Paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 11 février 2022